



## Outils de renforcement des capacités pour l'application des normes de la CIPV

---

Ce projet a mis au point des ressources techniques destinées à renforcer la mise en œuvre des Normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) par les organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) des pays en développement. Ces ressources couvraient les domaines essentiels des systèmes phytosanitaires nationaux, tels que la vérification des importations, la certification des exportations, la surveillance et le diagnostic des parasites et l'analyse du risque phytosanitaire. Le renforcement des capacités institutionnelles dans ces domaines contribue à maintenir et à améliorer l'accès aux marchés extérieurs, et à soutenir les programmes nationaux de certification des exportations et des importations.

Le Secrétariat de la CIPV a organisé [une séance d'information](#) sur ce projet et ses résultats en mars 2017 (en marge d'une réunion du Comité SPS de l'OMC).

### STDF/PG/350

#### Status

Completed

#### Start Date

01/02/2012

#### End Date

31/07/2015

#### Project Value (US\$)

\$822,000

#### STDF Contribution (US\$)

\$672,000

#### Beneficiaries

Pays en développement

#### Implementing Entities

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)

#### Background

Les ONPV des pays en développement sont confrontées à de nombreuses difficultés, telles que le manque de personnel qualifié, et l'insuffisance des systèmes d'information et des procédures opérationnelles. Ces lacunes se traduisent par des systèmes phytosanitaires défectueux incapables de protéger correctement les ressources végétales des parasites et des

maladies. Ce projet a entamé un processus en vue de remédier à ces lacunes en créant un ensemble de ressources pertinentes au niveau mondial pour renforcer les fonctions principales des ONPV. Ces ressources comprennent plus précisément des manuels, des procédures normalisées et des kits de formation décrivant les processus et procédures d'application des NIMP.

## **Results**

### ***Renforcement des connaissances sur la préservation des végétaux au moyen de solides ressources techniques***

Dans un premier temps, le Secrétariat et le Comité pour le renforcement des capacités (CDC) de la CIPV ont collecté les ressources techniques existantes au moyen d'un appel à contribution mondial. Le CDC a analysé l'utilité, la pertinence et la compatibilité des matériels transmis, destinés à soutenir et à renforcer les institutions de réglementation phytosanitaires. Les ressources collectées ont été publiées sur un site Web sur les "Ressources phytosanitaires" ([www.phytopsanitary.info](http://www.phytopsanitary.info)), afin de faciliter l'accès à ces ressources en ligne. Dans un deuxième temps, le CDC a examiné les domaines dans lesquels il serait utile d'élaborer de nouvelles ressources. Les besoins généraux ont été identifiés en appliquant l'outil d'évaluation des capacités phytosanitaires (ECP), et au moyen d'une enquête menée dans le cadre du Système d'examen et d'appui à la mise en œuvre (IRSS) de la CIPV. Cette enquête, qui visait toutes les parties contractantes à la CIPV, a permis de recueillir des renseignements sur les succès qu'elles avaient obtenus et sur les défis et les problèmes de capacité qu'elles avaient rencontrés dans la mise en œuvre des NIMP.

Ainsi, 317 ressources techniques ont été publiées sur le site Web des ressources phytosanitaires. Ce site Web contient des matériels pertinents pour la mise en œuvre des normes de la CIPV ainsi que des modules d'apprentissage en ligne, des manuels, des matériels de formation, des protocoles de diagnostic, des vidéos, des matériels de sensibilisation, des photographies, une liste de consultants et des bases de données sur les projets et les activités. Plus de 181 parties contractantes dans 7 régions de la FAO ont directement accès à ces ressources techniques.

### ***Ressources clés produites dans le cadre de ce projet***

Un large éventail de ressources et de manuels ont été élaborés dans le cadre de ce projet. Le manuel intitulé "Établissement d'une ONPV" énonce les principales prescriptions requises pour l'établissement d'une ONPV. De même, le manuel intitulé "Fonctionnement d'une ONPV" décrit les principales prescriptions en vue du bon fonctionnement et de la bonne gestion d'une ONPV. Un manuel intitulé "Surveillance des ravageurs de végétaux" donne des renseignements venant en appui aux activités de surveillance que les ONPV doivent organiser dans le cadre des systèmes phytosanitaires nationaux et pour remplir leurs obligations internationales. Un manuel intitulé "Gestion des relations avec les parties prenantes" donne des renseignements utiles aux ONPV pour développer et gérer leurs relations avec différentes parties prenantes. Des manuels plus précis ont aussi été produits pour aider à la création de systèmes phytosanitaires efficaces, par exemple des manuels sur les services de diagnostic, la certification des exportations et la vérification des importations.

### ***Ressources élaborées au moyen d'une approche collaborative***

Tout au long de ce projet, la CDC a défini des critères pour classer par priorité les sujets en vue de l'élaboration de nouvelles ressources. Ces critères portaient sur les relations avec les dirigeants des ONPV, les réponses aux questions nouvelles et le manque de matériels pour aborder les différents thèmes. Des collaborateurs sur le terrain ont participé à l'élaboration de ressources en apportant leur expertise et se sont engagés à utiliser les ressources à long terme, en fournissant des informations en retour sur celles-ci. De nouvelles collaborations ont vu le jour avec différentes parties contractantes comme la Corée du Sud, le Viet Nam et le Royaume Uni, ainsi qu'avec une organisation régionale, à savoir l'OIRSA (Organismo Internacional Regional de Sanidad Agropecuaria), qui a contribué à la procédure de validation du projet de ressources en le mettant à l'essai et en fournissant des informations en retour sur celui-ci. Des collaborations ont aussi été mises en place avec l'IAGPRA (groupe consultatif international en matière d'analyse du risque phytosanitaire), ce qui a permis de trouver des experts, qui ont contribué à l'exécution du projet en examinant ses résultats lors d'un atelier organisé par le Royaume Uni. Le New Zealand Plant Health and Environment Laboratory et la Food and Environment Research Agency du Royaume Uni ont élaboré et révisé le manuel de diagnostic.

### ***Élargissement de la portée des ressources techniques***

Les ressources techniques élaborées ont été utiles à diverses parties prenantes de la CIPV (au delà des ONPV initialement visées par le projet). Par exemple, un essai pilote de certaines ressources techniques a été réalisé lors de deux ateliers préparatoires de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) et d'un atelier régional de la CIPV.

Le Secrétariat de la CIPV a saisi de nombreuses autres occasions de promouvoir l'utilisation des ressources techniques, par exemple lors des réunions de la CMP ou en utilisant des affiches photographiques de qualité (produites dans le cadre du projet)

lors de différentes réunions internationales. La traduction des ressources techniques dans d'autres langues a aussi été encouragée.

### ***Sensibilisation accrue à la protection des végétaux***

La CIPV a organisé un concours de photographie intitulé "Pests without Borders", dans le cadre duquel des photographies de qualité de ravageurs de végétaux ont été communiquées du monde entier. Ces photographies ont permis de représenter visuellement la menace mondiale que représentent potentiellement les ravageurs de végétaux. Elles ont été exposées lors de plusieurs événements, notamment dans le cadre d'une réunion de la CMP, et ont été publiées dans la revue National Geographic Italie, dans La Repubblica, un journal italien, et dans la base de données à l'intention des médias de la FAO.

### **Recommandations**

#### ***Suivi des renseignements communiqués en retour sur l'utilisation et l'emploi effectif des ressources techniques et amélioration du site Web sur les ressources phytosanitaires***

Des liens vers des enquêtes ont été ajoutés au site Web sur les ressources phytosanitaires afin de recueillir les commentaires des utilisateurs. Le suivi des résultats de ces enquêtes permettra au Secrétariat de la CIPV d'améliorer si nécessaire les services. La portée des ressources disponibles en ligne pourrait être ultérieurement élargie, et il pourrait donc être utile d'examiner périodiquement et d'améliorer la fonctionnalité de ce site Web.

#### ***Promotion de l'utilisation des ressources techniques***

Il faudrait organiser des activités de communication pour simplifier l'utilisation du site Web sur les ressources phytosanitaires. Des réunions, des ateliers et des formations organisés sous les auspices du réseau de la CIPV peuvent être l'occasion d'encourager les parties contractantes à utiliser ces ressources. Pour la suite, il est fortement recommandé de traduire les ressources dans les autres langues de travail de la CIPV et de la FAO afin d'en élargir la portée.

#### ***Amélioration des ressources techniques***

Les ateliers d'examen sont un moyen plus efficace de développement des ressources que les discussions à distance, dans le cadre desquelles il n'y a pas d'interaction en face à face. Le Secrétariat de la CIPV devrait poursuivre l'élaboration de différentes ressources techniques dans les domaines prioritaires identifiés, qui n'aura peut être pas été achevée dans le cadre de ce projet. Cela dépendra des fonds disponibles. Tout au long de l'année, le Secrétariat de la CIPV maintient un appel ouvert à contribution pour des ressources techniques dans le domaine phytosanitaire.